

**PLANIFICATION PLURIANNUELLE
DES INVESTISSEMENTS**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS	3
1.1 Échéancier et coûts totaux anticipés pour les prochaines années	5
1.1.1 <i>Catégorie : Risques</i>	5
1.1.2 <i>Catégorie : Respect des exigences</i>	8
1.1.3 <i>Catégorie : Enjeux clients – capacité hydraulique</i>	11
1.1.4 <i>Catégorie : Amélioration des actifs</i>	12
1.1.5 <i>Catégorie : Renforcement du réseau de transmission</i>	16
2 INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	18
3 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS	20

INTRODUCTION

1 Énergir, s.e.c. (Énergir) dépose depuis plusieurs années à la Régie de l'énergie (la Régie) sa
2 planification pluriannuelle des investissements pour la gestion des actifs. En suivi de la décision
3 D-2015-181, l'information présentée prend en compte les investissements à prévoir en lien avec
4 la Stratégie de gestion des actifs, le plan de développement des ventes ainsi que les projets dont
5 la réalisation a nécessité ou nécessitera une autorisation de la Régie, en vertu de l'article 73 de
6 la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la Loi).

1 STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS

7 Le réseau d'Énergir comporte plus de 11 000 kilomètres de conduites et près de 170 000
8 branchements d'immeuble desservant sa clientèle. Ces actifs sont au cœur de sa mission
9 d'entreprise, soit la distribution fiable et sécuritaire du gaz naturel à sa clientèle.

10 La stratégie de gestion des actifs est un processus axé sur l'évaluation des risques à partir de
11 diagnostics du réseau. Elle vise à gérer l'équilibre entre les risques, les coûts et la performance,
12 à partir d'une meilleure compréhension du profil actuel du réseau, de l'identification du profil
13 souhaité et de la détermination des façons de combler les écarts entre ces deux profils. Ceci
14 permet ultimement d'améliorer la sécurité et la pérennité des installations.

15 La stratégie de gestion des actifs vise non seulement à intégrer les exigences réglementaires,
16 lesquelles visent principalement la sécurité et la fiabilité du réseau, mais elle a également comme
17 objectif de considérer d'autres intrants dans la prise de décision, en évaluant également les
18 risques des menaces observées sur l'ensemble des valeurs d'affaires de l'entreprise. Ces valeurs
19 sont la sécurité, la fiabilité d'approvisionnement, les impacts financiers, la conformité légale et
20 réglementaire, la réputation de l'entreprise et la protection de l'environnement.

21 Différents processus ont été mis en place et permettent de rendre la stratégie de gestion des
22 actifs opérationnelle et fluide.

- 23 • *L'identification des menaces* a pour objectif d'identifier les menaces qui pourraient
24 potentiellement affecter les différentes catégories d'actifs d'Énergir.

- 1 • La *gestion des risques* a pour but d'évaluer le niveau de risque afin d'identifier les
2 menaces qu'Énergir juge excéder le seuil de tolérance aux risques.
- 3 • La *planification des solutions* permet de ramener les risques identifiés précédemment
4 sous le seuil de tolérance en identifiant et en évaluant différentes solutions pour en arriver
5 à une recommandation finale.
- 6 • L'*optimisation du portfolio des projets* permet d'en déterminer la liste et le budget requis
7 pour l'année à venir. L'exercice d'optimisation se fait en simulant plusieurs scénarios de
8 portfolio de projets et tient compte de différents critères comme la capacité financière de
9 l'entreprise, la disponibilité de la main-d'œuvre interne et externe, les besoins, priorités et
10 échéanciers des organisations comme les villes, les ministères et autres partenaires
11 d'affaires.
- 12 • Le *processus de la réalisation du portfolio des projets* est celui qui décrit les étapes de
13 l'exécution des projets inclus dans le portfolio annuel. Ce processus comprend une étape
14 de présentation d'un bilan annuel des réalisations.

15 Afin de rendre davantage opérationnel et fluide le volet de la capacité des réseaux de
16 transmission dans le cadre des processus de la gestion des actifs, trois processus ont été mis en
17 place.

- 18 • *L'identification des menaces et des opportunités* a pour objectif d'identifier les menaces
19 et les opportunités pour la capacité des réseaux de transmission.
- 20 • *La gestion des risques* a pour but d'évaluer le niveau de risque afin d'identifier les
21 menaces qu'Énergir juge excéder le seuil de tolérance aux risques qui sont en lien avec
22 la capacité des réseaux de transmission.
- 23 • *La planification des solutions pour la capacité des réseaux de transmission* permet de
24 ramener les risques identifiés précédemment sous le seuil de tolérance en identifiant et
25 en évaluant différentes solutions permettant une recommandation finale.

26 La stratégie de gestion des actifs est un processus évolutif qui s'améliore au fil du temps, en
27 fonction des besoins et exigences, et la priorisation des projets est revue en continu selon les
28 besoins, urgences et contraintes internes et externes. Les prévisions d'investissement
29 présentées aux sections suivantes sont basées sur les connaissances, l'expérience et les

1 informations disponibles au moment où le présent document est rendu public. Énergir rappelle
2 qu'elle n'est toutefois pas à l'abri de devoir procéder à des investissements additionnels
3 importants à la suite de la découverte d'un nouveau risque non connu à ce jour, ou à la suite d'un
4 incident, ou en raison de nouvelles demandes externes auxquelles elle devrait se conformer.

5 Cinq catégories d'investissement ont été définies : risques, respect des exigences, enjeux clients
6 – capacité hydraulique, amélioration des actifs et renforcement du réseau de transmission. Les
7 sections suivantes présentent l'échéancier et les coûts anticipés pour ces cinq catégories.

1.1 ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

8 Les tableaux 1 à 5 présentent, pour chaque catégorie de projets d'investissement, l'évaluation
9 des coûts anticipés et, le cas échéant, l'échéancier de leur réalisation pour les prochaines
10 années.

1.1.1 Catégorie : *Risques*

1.1.1.1 Définition

11 Les projets de la catégorie *Risques* sont des projets requis à la suite de situations
12 représentant des risques par rapport aux valeurs d'affaires d'Énergir et qui se situent au-delà
13 du seuil de tolérance.

1.1.1.2 Plan pluriannuel 2021-2025

14 Les projets qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 1.

TABLEAU 1
CATÉGORIE : RISQUES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Régulateurs intérieurs	1,7	1,7	4,5	4,5	6,0
2) Joints mécaniques	5,7	11,5	13,0	13,0	15,0
3) Croisements d'égout	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
4) Vannes à fermeture automatique	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
5) Odorisation	1,1	2,1	2,6	3,0	3,0
6) Configurations mécaniques avec brides souterraines	0,3	0,3	0,3	0,3	-
7) Risques non connus à ce jour	-	1,0	3,0	3,0	3,0
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	9,4	17,2	24,0	24,4	27,6
Taux d'inflation annuel utilisé	0,0%	1,7%	1,9%	2,0%	2,0%
TOTAL INFLATIONNÉ	9,4	17,5	24,9	25,8	29,8

1.1.1.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1) Régulateurs intérieurs : relocalisation à l'extérieur des bâtiments des régulateurs de pression des postes de mesurage situés à l'intérieur des bâtiments. Dans des cas moins fréquents, ces régulateurs pourraient rester à l'intérieur avec des mesures de mitigation supplémentaires. Selon les investissements à venir, l'échéancier prévoit que le déploiement de l'ensemble des solutions sera complété en 2025.
- 2) Joints mécaniques : construction de nouveaux réseaux pour remplacer les réseaux construits avec des joints mécaniques. À la suite d'une réévaluation, les investissements à venir sont estimés à 11,5 M\$ pour l'année de 2021-2022, à 13,0 M\$ pour chacune des deux années suivantes et enfin à 15,0 M\$ pour la dernière année de ce programme.

1 L'échéancier prévoit que le déploiement de l'ensemble des solutions sera complété en
2 2025.

3 3) Les investissements relatifs aux croisements d'égout visent à mitiger le risque lié à la
4 présence de conduites de gaz dans les conduites d'égout et à effectuer les travaux
5 correctifs.

6 4) Vannes à fermeture automatique : équipements conçus pour permettre qu'advenant une
7 rupture de conduite, il soit possible d'arrêter à distance l'alimentation en gaz naturel sans
8 qu'un déplacement de techniciens à l'emplacement de la vanne soit requis. Les
9 investissements visent à permettre le remplacement des systèmes de vannes à fermeture
10 automatique existants par des systèmes à fermeture à distance.

5) Odorisation : remplacement des systèmes d'odorisation dont la technologie est désuète
ou problématique par un nouveau système qui répond aux besoins actuels tels que la
traçabilité de l'injection d'odorant dans le réseau.

11 6) Configurations mécaniques avec brides souterraines : encapsulage de 16 brides
12 souterraines sur des configurations mécaniques spécifiques présentes sur le réseau de
13 distribution (CL 2400 kPa) et pour lesquelles un risque au-delà du seuil a été évalué à la
14 suite des événements de la fuite sur la route 116 en 2017. Les travaux sont prévus
15 s'échelonner sur cinq ans jusqu'en 2024.

16 7) Les risques non connus à ce jour sont des risques futurs qui pourraient être identifiés,
17 notamment à la suite d'incidents ou de nouvelles demandes externes.

18 Énergir a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est
19 des risques « inconnus ». L'évaluation de l'importance de ces investissements a été
20 basée sur les connaissances générales et sur l'expérience d'Énergir. Néanmoins, il est
21 raisonnable de prévoir une croissance dans le temps.

1.1.2 Catégorie : *Respect des exigences*

1.1.2.1 Définition

1 Les projets de la catégorie *Respect des exigences* sont des projets requis afin de :

- 2 • rencontrer les exigences internes (normes internes d'Énergir);
- 3 • rencontrer les exigences externes, lesquelles sont des engagements auprès de tiers,
- 4 plus particulièrement les propriétaires des sites où les infrastructures d'Énergir sont
- 5 installées (ex. : ministère des Transports du Québec (MTQ), municipalités); et
- 6 • se conformer à la réglementation ou à des changements à des normes externes.

1.1.2.2 Plan pluriannuel 2021-2025

7 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 2.

TABLEAU 2
CATÉGORIE : RESPECT DES EXIGENCES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021 <i>(M\$)</i>	2021-2022 <i>(M\$)</i>	2022-2023 <i>(M\$)</i>	2023-2024 <i>(M\$)</i>	2024-2025 <i>(M\$)</i>
1) Relocalisation des conduites en arrière-lot	0,2	0,4	1,0	1,0	1,0
2) Murs coupe-feu	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
3) MTQ Différents projets	1,4	0,5	1,0	1,0	1,0
4) Enveloppes Infrastructures	3,5	4,0	4,0	4,0	4,0
5) Repavages municipaux	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
6) Enveloppe PCF	1,1	1,0	2,0	2,0	2,0
7) Autres projets	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1
8) Exigences non connues à ce jour	-	1,0	1,0	1,0	1,0
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	7,9	8,1	10,2	10,2	10,2
Taux d'inflation annuel utilisé	0,0%	1,7%	1,9%	2,0%	2,0%
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	7,9	8,2	10,6	10,8	11,0
9) Relocalisation de la conduite pour le projet SRB Pie-IX	1,4	-	-	-	-
10) Réfection des infrastructures de la rue Sainte-Catherine Ouest	1,9	-	-	-	-
11) Réfection des infrastructures gazières de la rue Peel	1,3	0,5	-	-	-
TOTAL INFLATIONNÉ	12,5	8,8	10,6	10,8	11,0

1.1.2.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1 1) Relocalisation des conduites en arrière-lot : élimination des conduites principales
- 2 localisées en arrière-lot et de leurs branchements pour raccorder ces mêmes bâtiments
- 3 en façade à partir de la rue. L'échéancier prévoit que les investissements seront
- 4 complétés en 2030.

- 1 2) Murs coupe-feu : traverser un mur coupe-feu est une non-conformité réglementaire reliée
2 à l'alimentation en gaz des bâtiments. Si des cas de non-conformité sont découverts dans
3 le parc de branchements existants, les correctifs appropriés seront effectués.
- 4 3) MTQ – Différents projets : différents projets dont la réfection de certains viaducs ainsi que
5 la réfection de routes et d'autoroutes provinciales obligent Énergir à relocaliser des
6 segments de conduites existantes.
- 7 4) Enveloppe Infrastructures : il s'agit d'une enveloppe budgétaire pour considérer les
8 projets de réfection des infrastructures municipales qui sont communiqués en cours
9 d'année à Énergir. L'expérience et l'historique des dernières années sont à la base des
10 prévisions. Une partie des investissements liés à l'élimination des joints mécaniques se
11 retrouve dans la présente catégorie. En effet, pour les projets de réfection des
12 infrastructures municipales où l'on retrouve des réseaux gaziers avec joints mécaniques,
13 Énergir profite dans la mesure du possible de ces opportunités pour mieux planifier et
14 harmoniser ses interventions avec celles des municipalités.
- 15 5) Repavages municipaux : une liste des projets de repavages municipaux est communiquée
16 à Énergir en début d'année. Cette liste ainsi que l'expérience et l'historique des dernières
17 années sont à la base des prévisions. Une partie des investissements liés à l'élimination
18 des joints mécaniques se retrouve dans la présente catégorie. En effet, pour les projets
19 de repavage des municipalités où l'on retrouve des réseaux gaziers avec joints
20 mécaniques, Énergir profite dans la mesure du possible de ces opportunités pour mieux
21 planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités.
- 22 6) Enveloppe PCF (projets de construction facturables) : coûts relatifs aux déplacements
23 d'une infrastructure du réseau de distribution d'Énergir à la suite de travaux effectués par
24 une municipalité. Cette catégorie de coûts de la gestion des actifs découle du
25 renouvellement de l'entente intervenue entre Énergir et l'Union des municipalités du
26 Québec (UMQ) à l'automne 2019.
- 27 7) Autres projets : tous les autres projets qui ne se retrouvent pas dans les autres catégories
28 d'investissements, comme les projets sur les conduites enfouies et les conduites
29 suspendues.

1 8) Exigences non connues à ce jour : Énergir a tenté de déterminer un niveau raisonnable
2 d'investissements pour ce qui est des exigences non connues. L'évaluation de
3 l'importance de ces investissements a été basée sur les connaissances générales et sur
4 l'expérience d'Énergir.

5 9) Projet de relocalisation de la conduite de gaz naturel pour le projet du SRB Pie-IX (dossier
6 R-4065-2018) : le projet SRB Pie-IX est un projet de transport collectif et de reconstruction
7 des infrastructures municipales piloté par l'Autorité régionale de transport métropolitain
8 (ARTM) et la Ville de Montréal. La Ville et l'ARTM ont demandé à Énergir de relocaliser
9 les canalisations de gaz naturel se situant sur le boulevard Pie-IX entre la rue de Charlevoix
10 et l'avenue Pierre-de-Coubertin à Montréal pour éliminer les conflits entre le réseau gazier
11 existant et les infrastructures proposées du projet SRB Pie-IX, éviter des interventions
12 gazières futures sous les voies réservées des bus et ainsi faire exécuter les travaux en
13 mode de réalisation intégrée au sein de leurs travaux.

14 10) Projet de réfection des infrastructures gazières de la rue Sainte-Catherine Ouest (dossier
15 R-4078-2018) : le projet vise à intervenir de façon proactive sur le réseau gazier et de
16 manière intégrée aux travaux exécutés par la Ville de Montréal lors de son projet de
17 réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest.

18 11) Réfection des infrastructures gazières de la rue Peel (dossier R-4118-2020) : le projet de
19 la rue Peel vise le réaménagement de cet axe institutionnel et commercial principal en
20 favorisant les déplacements actifs et collectifs, notamment l'implantation du Réseau
21 express vélo (REV), et la mise à niveau des infrastructures souterraines de la Ville de
22 Montréal. À cet effet, la Ville demande à Énergir de relocaliser ses infrastructures en conflit
23 avec ses travaux projetés, se situant entre le boulevard René-Lévesque Ouest et la rue
24 Smith, et de mettre à niveau le réseau gazier.

1.1.3 Catégorie : *Enjeux clients – capacité hydraulique*

1.1.3.1 Définition

25 Les projets de la catégorie *Enjeux clients – capacité hydraulique* sont requis pour maintenir
26 la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la clientèle existante
27 d'Énergir.

1 Les projets d'amélioration de réseau considérés dans cette catégorie d'investissements de la
 2 gestion des actifs sont, jusqu'à présent, ceux destinés à l'amélioration du réseau existant
 3 d'Énergir afin de desservir la clientèle existante.

1.1.3.2 Plan pluriannuel 2021-2025

4 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 3.

TABLEAU 3
CATÉGORIE : ENJEUX CLIENTS – CAPACITÉ HYDRAULIQUE

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021 (M\$)	2021-2022 (M\$)	2022-2023 (M\$)	2023-2024 (M\$)	2024-2025 (M\$)
1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau	0,1	2,0	0,1	0,1	0,1
Taux d'inflation annuel utilisé	0,0%	1,7%	1,9%	2,0%	2,0%
TOTAL INFLATIONNÉ	0,1	2,0	0,1	0,1	0,1

1.1.3.3 Description des projets et commentaires explicatifs

5 1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau : ce sont principalement des projets
 6 requis pour maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la
 7 clientèle existante d'Énergir. En 2021-2022, un budget de 2,0 M\$ est prévu afin de
 8 sécuriser le réseau entre le poste de Mascouche et celui de L'Assomption à la suite de
 9 bris survenus et de la découverte de correctifs de corrosion à la sortie du poste de
 10 L'Assomption au courant de l'année 2019. Le secteur de L'Assomption possède au-delà
 11 de 4 000 clients avec hôpitaux. Le secteur s'est graduellement développé au fil des
 12 années et une mise à niveau hydraulique pour les clients existants est requise.

1.1.4 **Catégorie : Amélioration des actifs**

1.1.4.1 Définition

13 Il s'agit de projets requis pour assurer la pérennité des infrastructures ou pour permettre
 14 l'implantation de nouvelles technologies. Ces projets sont issus principalement des correctifs

1 requis à la suite des visites des techniciens d'Énergir, assistés du personnel de l'Ingénierie
2 au besoin, dans le cadre du programme d'entretien préventif¹. Ces projets comprennent aussi
3 les réparations urgentes à la suite de fuites.

4 Les prévisions sont basées sur la connaissance des projets en cours, l'expérience des
5 dernières années et les opinions de spécialistes de l'Ingénierie en collaboration avec les
6 « groupes – terrain » responsables des opérations sur le réseau.

1.1.4.2 Plan pluriannuel 2021-2025

7 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 4.

¹ R-4018-2017, B-0224, GM-P, Document 2.

TABLEAU 4
CATÉGORIE : AMÉLIORATION DES ACTIFS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021 <i>(M\$)</i>	2021-2022 <i>(M\$)</i>	2022-2023 <i>(M\$)</i>	2023-2024 <i>(M\$)</i>	2024-2025 <i>(M\$)</i>
1) Postes de livraison et compression	3,8	4,2	5,0	5,0	5,0
2) Postes de détente/ prédétente	1,9	1,6	2,0	2,0	1,0
3) Postes de mesurage	0,9	1,4	1,0	1,0	1,0
4) Postes de vannes	0,3	0,1	0,5	0,5	0,5
5) Conduites enfouies	4,0	4,5	4,2	4,2	4,2
6) Conduites suspendues	1,3	1,7	2,0	2,0	2,0
7) Conduites submergées	0,6	-	0,3	0,3	0,3
8) Enveloppes de protection cathodique	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
9) Autres projets	0,9	-	1,5	1,5	1,5
10) Travaux correctifs divers	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	24,4	24,2	27,2	27,2	26,2
Taux d'inflation annuel utilisé	0,0%	1,7%	1,9%	2,0%	2,0%
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	24,4	24,6	28,2	28,8	28,3
11) Projet de remplacement d'un poste de livraison à Contrecoeur	2,0	-	-	-	-
12) Projet Pont Taschereau reliant Vaudreuil-Dorion à Pincourt	3,9	-	-	-	-
TOTAL INFLATIONNÉ	30,3	24,6	28,2	28,8	28,3

1.1.4.3 Description des projets et commentaires explicatifs

1 À ce stade-ci, les prévisions budgétaires pour les années futures sont basées sur l'anticipation
2 de projets d'amélioration qui seront identifiés plus spécifiquement dans le temps. Les
3 montants prévus pour les années 2021 et subséquentes seront alors plus précis.

4 1) Postes de livraison et compression : principalement des investissements dans les postes
5 de livraison en travaux civils ou mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes,
6 changer le système de régulation, remplacer des clôtures, ajouter des équipements de
7 mesurage et remplacer des chaudières pour améliorer l'efficacité énergétique, ainsi que
8 des investissements dans les postes de compression, tels que l'optimisation des contrôles
9 des stations de compression et procéder à des modifications aux différents procédés
10 reliés au fonctionnement des compresseurs (systèmes de lubrification, de
11 refroidissement, de purge, de filtration).

12 2) Postes de détente/prédétente : principalement des investissements en travaux civils ou
13 mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation,
14 remplacer des clôtures, ajouter des mises à la terre, ajouter des vannes et remplacer les
15 portes d'accès de voûte.

16 3) Postes de mesurage : principalement des investissements pour éviter le gaz perdu pour
17 les compteurs surdimensionnés ou pour la réfection du revêtement de certains postes et
18 la mise à niveau des équipements de régulation.

19 4) Postes de vannes : principalement l'abandon et le remplacement de postes existants en
20 mauvais état ou la réfection du revêtement des postes existants.

21 5) Conduites enfouies : principalement le remplacement des conduites d'acier présentant
22 des déficiences en matière de protection contre la corrosion par des conduites de
23 polyéthylène, des déviations de conduites ou des réfections par différents moyens pour
24 accroître la protection de certaines conduites.

25 6) Conduites suspendues : principalement le remplacement des supports de conduites, la
26 réfection du revêtement ou l'abandon et la reconstruction de conduites.

27 7) Conduites submergées : principalement la réfection du revêtement ou l'abandon et la
28 reconstruction de conduites.

- 1 8) Enveloppes de protection cathodique : principalement l'installation d'anodes ou
2 l'installation de bornes ou la réparation de redresseurs pour le système de protection
3 cathodique.
- 4 9) Autres projets : tous les autres projets qui ne se retrouvent pas dans les autres catégories
5 d'investissements, comme les projets sur les gares de raclage du réseau de transmission
6 (système utilisé dans l'inspection interne des conduites), le remplacement de
7 branchements d'immeuble et autres.
- 8 10) Travaux correctifs divers : corrections d'équipement sur les branchements d'immeuble,
9 abandons de branchements d'immeuble et gestion des servitudes.
- 10 11) Projet de remplacement d'un poste de livraison à Contrecoeur (dossier R-4102-2019) : le
11 projet vise la construction d'un nouveau poste de livraison à Contrecoeur en
12 remplacement du poste de détente 2380 qui ne respecte plus les exigences et les critères
13 de conception des normes en vigueur.
- 14 12) Projet du pont Taschereau reliant Vaudreuil-Dorion à Pincourt : projet à définir visant à
15 réparer ou à remplacer la conduite suspendue. La conduite suspendue au pont
16 Taschereau nécessite des correctifs de corrosion aux approches du pont, soit la colonne
17 montante et descendante ainsi que le remplacement de plusieurs supports et joints
18 d'expansion. Plusieurs scénarios sont présentement en analyse dont celui de remplacer
19 la conduite suspendue au pont par une nouvelle conduite ou par une conduite qui serait
20 installée sous le lit de la rivière, ou finalement de procéder à la réparation de la conduite
21 en place. Un montant minimum d'investissement a été prévu dans le plan pluriannuel en
22 attendant l'estimation des différents scénarios. Une demande d'investissement avec le
23 scénario retenu sera déposée ultérieurement.

1.1.5 Catégorie : Renforcement du réseau de transmission

1.1.5.1 Définition

24 Les projets de la catégorie *Renforcement du réseau de transmission* sont des projets qui
25 visent à accroître la capacité et la flexibilité opérationnelle du réseau de transmission
26 d'Énergir.

1.1.5.2 Plan pluriannuel 2021-2025

1 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 5.

TABLEAU 5
CATÉGORIE : RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TRANSMISSION

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021 (M\$)	2021-2022 (M\$)	2022-2023 (M\$)	2023-2024 (M\$)	2024-2025 (M\$)
Renforcement Estrie et Montérégie (R-4108-2019)	5,8	14,8	0,5	-	-
TOTAL	5,8	14,8	0,5	-	-

1.1.5.3 Description du projet et commentaires explicatifs

2 Le projet visant le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et de la Montérégie
 3 (dossier R-4108-2019) est requis puisque la demande de la clientèle actuelle et future (débit
 4 horaire de référence en 2019 et projeté en 2029) excède la capacité horaire maximale actuelle
 5 de ces tronçons. Au moment de leur conception, les réseaux de transmission disposaient de
 6 capacités suffisantes puisqu'ils avaient été conçus avec un excédent de capacité; principe
 7 découlant d'une vision long terme lorsque Énergir, ou un autre distributeur gazier, ou
 8 transporteur planifie des investissements majeurs sur son réseau. Au fil du temps,
 9 l'augmentation de la demande a effrité la capacité excédentaire de ces deux réseaux de
 10 transmission. Pour ce qui est des travaux à effectuer par Énergir, ils consistent, pour le
 11 secteur de l'Estrie à transférer à TQM la conduite existante, incluant les latérales alimentant
 12 les postes de livraison, situées sur le tronçon Sainte-Anne-de-Sabrevois/Shefford et les
 13 installations connexes, modifier le poste de livraison de Sainte-Anne-de-Sabrevois,
 14 abandonner les postes de livraison de Sainte-Brigide-d'Iberville et de Saint-Alexandre qui
 15 seront remplacés par la réalisation de bouclages de réseaux connexes, modifier les postes
 16 de livraison situés à Farham, Cowansville, Bromont et Granby, modifier le poste de livraison
 17 de Waterloo et procéder à l'agrandissement du poste de livraison de Shefford. Pour le secteur
 18 de la Montérégie les travaux consistent à la construction d'un nouveau poste de livraison à
 19 Saint-Basile-Le-Grand.

2 INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU

1 Le tableau suivant présente les investissements en développement de réseau prévus au cours
 2 des années 2021 à 2025.

3 La base de la présentation des investissements en développement de réseau diffère quelque peu
 4 de celle utilisée pour établir la prévision des investissements de la stratégie de gestion des actifs.
 5 Ainsi, les investissements en développement de réseau sont présentés sur la même base que
 6 ceux de la pièce Énergir-L, Document 2 (Additions à la base de tarification) et incluent des
 7 éléments tels que les contributions des clients et les programmes commerciaux alors que les
 8 investissements de la stratégie de gestion des actifs les excluent.

TABLEAU 6
INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Immobilisations en développement de réseau	82,3 ⁽¹⁾	87,0	86,6	86,2	87,5
2) Renforcement du réseau de distribution	3,0 ⁽²⁾	3,0	3,0	3,0	3,0
TOTAL NON INFLATIONNÉ	85,3	90,0	89,6	89,2	90,5
Taux d'inflation annuel utilisé	0,0%	1,7%	1,9%	2,0%	2,0%
TOTAL INFLATIONNÉ	85,3	91,6	92,9	94,4	97,6
PROJETS MAJEURS⁽³⁾	40,6	15,4	0,1	0,0	0,0
TOTAL INV. EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	125,9	107,0	93,0	94,4	97,6

⁽¹⁾ Ce montant provient de la pièce Énergir-L, Document 2, p. 2, l. 5 + l.8 + l. 10 + l. 11 + l.13 - p. 13, l. 13 - p. 1, l. 3 colonne projets supérieurs à 4,0 M\$ de la section budget Cause tarifaire 2020-2021.

⁽²⁾ Ce montant provient de la pièce Énergir-L, Document 2, p. 2, l. 12.

⁽³⁾ Ces montants excluent les subventions gouvernementales.

1 Voici une brève description des projets majeurs faisant partie des investissements en
2 développement de réseau :

- 3 • Appalaches-Beauce-Sartigan : projet d'extension de réseau dans la MRC des Appalaches
4 et de Beauce-Sartigan (dossier R-4020-2017). Ce projet réalisé majoritairement en 2018-
5 2019 visait la construction d'un prolongement du réseau de distribution dans la région de
6 Thetford Mines pour les secteurs de l'aéroport, de Black Lake et des municipalités de
7 Sainte-Clotilde-de-Beauce et d'Adstock ainsi que la construction d'un autre prolongement
8 du réseau de distribution dans la région de Saint-Éphrem-de-Beauce afin d'y raccorder
9 des clients des marchés industriels, institutionnels et commerciaux.
- 10 • Beauharnois : projet d'extension de réseau pour le parc industriel de Beauharnois (dossier
11 R-3922-2015). Ce projet vise la construction d'un gazoduc afin de desservir
12 l'agrandissement d'un parc industriel important à Beauharnois, en Montérégie.
- 13 • Zone industrialo-portuaire de Saguenay : projet d'extension de réseau pour la desserte
14 en gaz naturel de Métaux BlackRock inc. et de la zone industrialo-portuaire de Saguenay
15 (dossier R-4069-2018). Ce projet vise le prolongement d'un gazoduc, l'installation d'un
16 poste de livraison et la construction d'un réseau d'alimentation au Saguenay afin de
17 desservir en gaz naturel l'usine de transformation de minerai que l'entreprise Métaux
18 BlackRock inc. projette de construire sur le territoire de la zone industrialo-portuaire de
19 Saguenay et d'autres industries qui s'y installeraient éventuellement. Le client, Métaux
20 BlackRock, a annoncé, à la fin août 2019, le report de la mise en service de son usine en
21 2022, notamment en raison de retards dans la clôture de son financement. Un scénario
22 de report de la construction du nouveau réseau est présentement à l'étude et prévoit une
23 construction durant l'exercice 2021 et 2022.
- 24 • Saint-Rémi et Sainte-Clotilde : projet d'extension de réseau à Saint-Rémi et
25 Sainte-Clotilde (dossier R-4077-2018). Ce projet, principalement réalisé en 2019, visait la
26 construction d'une conduite d'alimentation de la ville de Saint-Rémi vers la municipalité
27 de Sainte-Clotilde.
- 28 • Montmagny : projet d'extension de réseau Montmagny (dossier R-4109-2019). Ce projet
29 vise la construction d'une conduite d'alimentation à partir de la ville de Saint-Henri jusqu'à
30 Montmagny, permettant de desservir les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse,
31 Saint-Raphaël et Saint-François-de-la-Rivière-du-sud et Montmagny.

3 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

- 1 Le tableau 7 présente le sommaire des investissements.

TABLEAU 7
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2020-2021 (M\$)	2021-2022 (M\$)	2022-2023 (M\$)	2023-2024 (M\$)	2024-2025 (M\$)
Risques	9,4	17,5	24,9	25,8	29,8
Respect des exigences	12,5	8,8	10,6	10,8	11,0
Enjeux clients - capacité hydraulique	0,1	2,0	0,1	0,1	0,1
Amélioration des actifs	30,3	24,6	28,2	28,8	28,3
Renforcement du réseau de transmission	5,8	14,8	0,5	-	-
SOUS-TOTAL GESTION DES ACTIFS	58,0	67,7	64,3	65,4	69,1
INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	125,9	107,0	93,0	94,4	97,6
TOTAL	183,9	174,7	157,3	159,8	166,7

- 2 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du dépôt de son plan pluriannuel des coûts**
3 **anticipés pour les prochaines années dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs.**